

PERSPECTIVES - LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE EN ARTS PLASTIQUES

06 avril 2021

Lettre 4 – Informations sur les mesures applicables au territoire métropolitain pour la période du 4 avril 2021 au 2 mai 2021 et continuité pédagogique

Chères et chers collègues,

Je vous rappelle ci-dessous certaines des informations transmises par le ministère, et dont vous avez sans doute déjà connaissance :

- À compter du mardi 6 avril, l'accueil des élèves est suspendu dans les écoles, collèges et lycées sur l'ensemble du territoire métropolitain.
- L'enseignement sera assuré exclusivement à distance jusqu'au samedi 10 avril pour tous les niveaux.
- Les vacances scolaires de printemps se dérouleront du dimanche 11 avril au dimanche 25 avril pour les trois zones du territoire métropolitain.
- À compter du lundi 26 avril, les élèves du 1er degré seront de nouveau accueillis dans leurs écoles maternelles et élémentaires pour un enseignement en présence, tandis que ceux du 2nd degré bénéficieront d'un enseignement exclusivement à distance.
- À compter du lundi 3 mai 2021, les collégiens et lycéens pourront de nouveau être accueillis au sein de leurs établissements scolaires pour un enseignement en présence.
- Les locaux scolaires restent ouverts afin que puissent y être organisées la continuité administrative et pédagogique.
- Les concours de recrutement étant maintenus pendant cette période, y compris durant les vacances de printemps, une permanence doit être assurée au sein des établissements prévus pour les accueillir.

Vous pouvez consulter ce lien vers l'ensemble des informations sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>

Continuité pédagogique

L'enseignement à distance est mis en place de manière à garder un contact régulier entre l'élève et ses professeurs. Ce service de continuité pédagogique peut notamment s'appuyer sur le dispositif « Ma classe à la maison » du CNED, les espaces numériques de travail (ENT) et les ressources pédagogiques produites en lien avec France Télévision (cours Lumni). Pour en savoir plus, le plan de continuité pédagogique <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique> peut être consulté.

Enfin, vous retrouverez sur le **site académique pédagogique disciplinaire Bleu Cobalt**, une **nouvelle rubrique regroupant** les principales ressources concernant la continuité pédagogique :

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article5519>

Avec tous mes encouragements pour cette semaine à nouveau particulière, et en vous souhaitant de reposantes vacances à venir,